

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 05-2007

**concernant le remplacement du chariot
élevateur « Daewoo »**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le mardi 6 mars 2007 à 19h00

en la salle du Conseil communal
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 5 février 2007

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le chariot élévateur du service des forêts, de marque "Daewoo", est hors d'usage et doit être remplacé.

Ce véhicule, acheté d'occasion en 1999 (1^{ère} mise en circulation en 1986) au prix de CHF 30'000.-, a été utilisé sans problèmes mécaniques majeurs jusqu'à fin 2006. Cependant, suite à une utilisation intensive (environ 500 heures de travail/année) et à l'usure de certains éléments mécaniques, cet engin doit subir un certain nombre de réparations importantes ; le devis s'élève à CHF 25'000.- HT, sous réserve de découvrir d'autres mauvaises surprises. Il apparaît dès lors plus judicieux d'envisager le remplacement de ce véhicule.

Le service des forêts a un besoin impératif d'un chariot élévateur pour le stockage des « palox » ainsi que divers autres travaux liés à la manutention du bois de feu. D'autre part, il est indispensable d'avoir un véhicule aux normes de sécurité (MSST). Actuellement, un chariot élévateur de remplacement est mis à disposition.

Les volumes de bois de feu actuellement confectionnés et ensuite stockés par le service des forêts sont en constante augmentation et se situent, pour l'année 2006, à quelques 550 stères, ce qui représente environ, sur une année, un volume en stock d'environ 800 stères, soit quelques 400 « palox ».

Le responsable du service des forêts a donc entrepris une analyse des besoins pour chariot élévateur, en fonction des critères suivants:

Capacité de levage	3 tonnes
Hauteur de levage	7 mètres Il est à relever que la possibilité de lever à 7 mètres offre un volume de stockage supplémentaire de 100 stères (ou 50 « palox »)
Type de véhicule	construction adaptée aux exigences d'un stockage rationnel et optimal en fonction des volumes à disposition
Prix	investissement adapté, en fonction des prix du marché et des exigences logistiques indispensables

4 offres concernant des chariots élévateurs de différentes marques ont été demandées auprès de représentants de la région. Les délais de livraison se situent tous aux environs de 3 mois.

MARQUE	CATERPILAR	LINDE	STILL	JUNGHEINRICH
Type de véhicule	DP 30N	H30 D	RX70	DFG 430
Capacité de levage	3 tonnes	3 tonnes	3,5 tonnes	3 tonnes
Hauteur de levage	7 mètres	6,90 mètres	7,36 mètres	7 mètres
Largeur du tablier	1500 mm	1600 mm	1722 mm	1600mm
Déplacement latéral du tablier	Oui	Oui	Oui	Oui
Pneumatiques	Double - super élastique	Double - super élastique	Double - super élastique	Double - super élastique
Cabine	Vitres avant et arrière	Vitres avant et arrière	Vitres avant et arrière	Vitres avant et arrière
Garantie	4 ans	12 mois/1'500 heures de travail	12 mois/1'500 heures de travail	4 ans/6'000 heures de travail
Prix	CHF 62'930.-	CHF 55'350.-	CHF 61.770.-	CHF 44'850.-
Reprise ancien véhicule	CHF 13'930.-	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 0.-
Solde	CHF 49'000.-	CHF 55'350.-	CHF 61'770.-	CHF 44'850.-
TVA 7,6%	CHF 3'724.-	CHF 4220.-	CHF 4'694.-	CHF 3'408.-
Prix	CHF 52'724.-	CHF 59'570.-	CHF 66'464.-	CHF 48'258.-

Après analyse de ces offres, un premier choix s'est porté sur deux modèles proposés, soit CATERPILAR ou JUNGHEINRICH, avec lesquels une garantie de 4 ans est proposée.

Avant de se déterminer sur un choix définitif, il y a lieu de tenir compte des frais de location du chariot élévateur de remplacement (soit CHF 2'300.- par mois, depuis le mois de décembre 2006), frais qui ne seraient pas facturés en cas d'acquisition auprès de la maison représentant la marque CATERPILAR qui a mis à disposition ce véhicule de remplacement.

La Municipalité se propose donc d'acquérir le modèle CATERPILAR DP 30N

Les frais d'acquisition de cette machine se détaillent comme suit :

1	CATERPILAR DP 30N	CHF	62'930.00
	Sous-total	CHF	<u>62'930.00</u>
%	reprise de l'ancien véhicule	CHF	13'930.00
	Sous-total	CHF	<u>49'000.00</u>
	TVA 7,6%	CHF	<u>3'724.00</u>
	Montant total	CHF	52'724.00

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à acquérir un chariot élévateur CATERPILAR DP 30N , selon le descriptif ci-dessus ;
- ⇒ Accorder le crédit nécessaire de CHF 53'000.- ;
- ⇒ Prélever ce montant sur la trésorerie courante;
- ⇒ Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : illustration

Municipal délégué : M. N. Schuler

